



# FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp 75 012 Paris

Tél.: 01 53 46 68 68 Fax: 01 53 46 68 70

E-mail: [ffp@ffp.asso.fr](mailto:ffp@ffp.asso.fr) Site: [www.ffp.asso.fr](http://www.ffp.asso.fr)

## REGLES FEDERALES

### TENUE DE SAUTS OU EQUIPEMENT DE SAUTS

Le casque est obligatoire en école et en free fly.

Dans les autres cas, le port du casque est vivement recommandé et peut être exigé par le directeur technique d'une école agréée ou par l'organisateur d'une compétition ou d'une manifestation.

Le port de lunettes de saut est conseillé pour tous les sauts en chute libre. Elles doivent permettre au parachutiste de conserver un champ de vision suffisant.

Les gants doivent permettre une bonne préhension des poignées et ne pas présenter de bouclerie susceptible de générer un accrochage avec une partie de l'équipement parachutiste.

L'emport d'un altimètre est obligatoire.

Un altimètre sonore est :

- ❖ *Obligatoire en free fly.*
- ❖ *Recommandé pour :*

*Le travail en groupe : vol relatif ou voile contact.*

*Les moniteurs P.A.C. ou tandem.*

*Les cameramen vidéo, les photographes en chute.*

Les vêtements doivent être adaptés aux conditions thermiques. Ils ne doivent pas masquer ou recouvrir les poignées d'ouverture ou de libération.

Il est conseillé de porter des chaussures de sport basses pour faciliter le dégagement, si le parachutiste se retrouve les pieds pris dans les suspentes à l'ouverture.

L'emport d'un coupe sangle est obligatoire pour les moniteurs en exercice et pour la pratique du voile contact.